



NOUVELLE REVUE

THÉOLOGIQUE

95 N° 2 1973

Jésus controversé. Structure et théologie de Marc 2,1-3,6

Pierre MOURLON BEERNAERT (s.j.)

p. 129 - 149

<https://www.nrt.be/fr/articles/jesus-controverse-structure-et-theologie-de-marc-2-1-3-6-1222>

Tous droits réservés. © Nouvelle revue théologique 2024

Jésus controversé

STRUCTURE ET THÉOLOGIE DE MARC 2, 1 - 3, 6

Dès le début de l'évangile de Marc, Jésus rencontre de nettes oppositions et se heurte à des adversaires précis : scribes, disciples de Jean, pharisiens, hérodiens, ce qui n'est pas le cas dans les autres synoptiques. Après une première présentation de Jésus, faite sous la forme d'une « journée-type » du Maître¹, Marc aligne aussitôt une série de controverses ou de conflits (ch. 2 et début du ch. 3), dans lesquels il paraît important de saisir le plus exactement possible *ce qui est contesté* dans la personne de Jésus, qui « vient » de Nazareth de Galilée (1, 9). Toute la première section de l'évangile est d'ailleurs scandée par le retour de ce verbe de mouvement « venir », appliqué à Jésus². Que nous dit en réalité l'évangéliste Marc sur les réactions et les prises de position que suscitent aussi rapidement cette « venue » de Jésus, et avec lui, par lui, en lui, cette « approche du Royaume de Dieu » (1, 15), dont l'annonce constitue l'essentiel du message initial qu'il proclame ?

Deux tendances principales se sont, semble-t-il, succédé dans l'interprétation du genre littéraire de la *controverse* ; la volumineuse étude de Minette de Tillesse sur « le secret messianique dans l'évangile de Marc »³ le met bien en valeur. Les fondateurs de l'*histoire des*

1. Une composition de ce genre a des analogies dans la littérature juive : cf. L. CERFAUX, *Les unités littéraires antérieures aux trois premiers évangiles*, dans *La formation des Évangiles* (Rech. Bibl. II), Paris-Bruges, DDB, 1957, pp. 28 s. et M. SMITH, *Tannaïic Parallels to the Gospels* (Monogr. Series VI) Philadelphie, JBL, 1951, pp. 130 s.

2. Verbe simple *erchesthai* : 1, 9. 14. 24. 29. 39 ; 2, 17 ; et verbes composés : 1, 21. 29. 31. 35bis. 38. 45 ; 2, 1. 13 ; 3, 1 ; soit à seize reprises avec Jésus comme sujet (parfois Jésus et ses disciples).

3. G. MINETTE DE TILLESSE, *Le secret messianique dans l'évangile de Marc* (Lectio Divina 47), Paris, Cerf, 1968, pp. 113-163 (« les controverses »).

formes lisaient volontiers ces textes dans la perspective des controverses rabbiniques et des disputes d'école : *Streitgespräche* ou *Schulgespräche*⁴. Aujourd'hui, un certain accord se dessine parmi les exégètes pour insister davantage sur la portée kérygmaticque de ces brefs récits⁵ ; l'aspect de controverse n'est cependant pas réduit mais plutôt renforcé par cette insistance kérygmaticque. En effet, la contestation de Jésus en devient plus violente et plus radicale. Il s'agit donc d'être attentif à l'apport propre du rédacteur évangélique et à la valeur que prennent ces controverses dans la révélation de la personne de Jésus ; en ce sens, ces récits offrent quelque chose de plus que de simples disputes d'école.

Ce point semble mis en lumière par le texte même de Marc : nous y trouvons la série des controverses inaugurée par la mention de « la foi » (2, 5) des quatre hommes portant le paralytique, et marquée à la fin par la réunion d'un « conseil en vue de perdre » Jésus (3, 6). Dans la perspective générale de l'*histoire de la rédaction*, l'effort de notre étude viserait à dégager la structure à la fois littéraire et théologique de l'ensemble de ce passage de Marc (2, 1 - 3, 6) et à étudier tout autant l'architecture du texte que la théologie qui s'en dégage. Nous chercherons à percevoir ce qui en Jésus est proprement objet de controverse et finalement pourquoi il est si tôt question, dans le second évangile, d'une telle opposition à mort.

Depuis longtemps, l'attention des commentateurs est attirée par ce groupement de controverses attesté par les trois Synoptiques, non toutefois sans de notables différences. Deux groupes se laissent en effet discerner dans la tradition évangélique⁶ :

Premier groupe : Mt 9, 1-17 // Mc 2, 1-22 // Lc 5, 17-39 :

guérison du paralytique de Capharnaüm (§ 40 ou § 90),
Lévi-Matthieu et repas avec les publicains (§ 41-42 ou § 91-92),
question sur le jeûne (§ 43 ou § 93).

4. M. ALBERTZ, *Die synoptische Streitgespräche*, Berlin, Trowitzsch, 1921, pp. 5-16 ; M. DIBELIUS, *Die Formgeschichte des Evangeliums*, Tübingen, Mohr (1919) 1961⁴, pp. 37-43 et 219 ss ; R. BULTMANN, *Geschichte der synoptischen Tradition*, Göttingen, Vandenhoeck & Ruprecht (1921) 1964⁶, pp. 8-73. Dans cette même ligne, D. DAUBE, *The New Testament and Rabbinic Judaism*, London, Athlone Press, 1956, pp. 151-157 ; J. BOWMAN, *The Gospel of Mark, The New Christian Jewish Passover Haggada*, Leiden, Brill, 1965, pp. 113-121.

5. Voir déjà J. JEREMIAS, *Jesus als Weltvollender*, Gütersloh, Mohn, 1930, pp. 21-32 ; mais aussi : H. RIESENFELD, *Jésus transfiguré (Acta Sem. NT Upsal. XVI)*, København, Munksgaard, 1947, pp. 318-330 ; A. NISIN, *Histoire de Jésus (Livre de Vie 90-92)*, Paris, Seuil, 1961, pp. 225-244 ; G. MINETTE DE TILLESSE, *op. cit.*, pp. 157 ss ; et plusieurs articles (cités note 10).

6. Nous indiquerons entre parenthèses les numéros correspondants de la *Synopsis des quatre évangiles*, tome I : *Textes*, de P. BENOIT et M. E. BOISMARD, Paris, Cerf, 1966, pp. 34-99.

Second groupe : Mt 12, 1-14 // Mc 2, 23 - 3, 6 // Lc 6, 1-11 :

les épis arrachés (§ 44 ou § 112),

guérison de l'homme à la main desséchée (§ 45 ou § 113),

... ensuite un concours de foules (§ 47 ou § 114).

Matthieu insère le premier groupe dans la série des dix gestes de puissance des ch. 8-9 de son évangile et place le second seul dans un contexte de controverses, au milieu d'une section différente (ch. 11-12)⁷ ; Luc regroupe cette même matière de la tradition autour de trois thèmes principaux : le pardon (5, 12-26), le repas et les figures du Royaume (5, 27-39) et le sabbat (6, 1-11)⁸. Marc — et lui seul —, dès sa première présentation de Jésus, paraît regrouper et ordonner en un ensemble particulièrement homogène et fortement structuré les cinq controverses « galiléennes »⁹, qu'il présente comme cinq débats sur la venue du Royaume de Dieu. S'il est vrai que, dans le second évangile, ces 34 versets forment un tout nettement défini, ce fait généralement reconnu ne peut suffire ; nous sommes invités à faire un pas de plus et à examiner si ces controverses ne se conditionnent pas l'une l'autre dans leur composition littéraire et théologique. Leur ordre de succession ne semble pas indifférent, non plus que leur organisation dans une structure déterminée. Nous allons tenter de mettre celle-ci en évidence, dans le texte inspiré lui-même.

Il est sans doute étonnant qu'on ait peu songé jusqu'ici à étudier ces cinq brefs récits comme une totalité structurée — et non seulement à les analyser pièce par pièce¹⁰ —, puisque leur regroupement

7. J. RADERMAKERS, *Au fil de l'évangile selon saint Matthieu*, Louvain, Institut d'Études Théol., 1972, pp. 111 ss et 149 ss.

8. Ces passages de Luc sont scandés par son expression habituelle : *kai égéneto* : 5, 12, 17 ; *égéneto dé* : 6, 1, 6 (12).

9. On qualifie de galiléennes ces controverses pour les distinguer d'une seconde série qui a lieu à Jérusalem (11, 27 - 12, 34). Une autre étude serait à y consacrer, mais il semble qu'on puisse aussi y reconnaître, littérairement, un schéma du type A B C B' A', avec une conclusion bien marquée (12, 35-37).

10. Signalons ici quelques études parmi les plus récentes : J. DUPONT, *Le paralytique pardonné*, dans NRT 82 (1960) 324-349 ; R. T. MEAD, *The Healing of the Paralytic - a Unit?*, dans JBL 80 (1961) 348-354 ; G. G. GAMBA, *Considerazioni in margine alla poetica de Mc 2, 1-12*, dans Salesianum 28 (1966) 324-349. — A. W. MOSLEY, *Jesus Audiences in the Gospels of St Mark and St Luke*, dans NTS 10 (1963-64) 139-149 ; B. M. F. VAN IERSEL, *La vocation de Lévi (Mc II, 13-17//)*, dans *De Jésus aux Évangiles (Bibl. E.T.L. XXV)*, éd. I. DE LA POTTERIE, Gembloux, Duculot, 1967, 212-232 ; R. PESCH, *Das Zöllnergastmahl (Mk 2, 15-17)*, dans *Mélanges Bibliques en hommage au P. B. Rigaux*, Gembloux, Duculot, 1970, 63-87. — F. G. CREMER, *Die Fastenansage Jesu (Mk 2, 20//)* (*Bonner Bibl. Beitr.* 23), Bonn, Hanstein, 1965, 185 pp. ; A. FEUILLET, *La controverse sur le jeûne (Mc 2, 18-20//)*, dans NRT 90 (1968) 113-136 et 252-277 ; A. KEE, *The Question about Fasting*, dans NT 11 (1969) 161-173 et *The Old Coat and the New Wine*, dans NT 12 (1970) 13-21. — F. GILS, « *Le sabbat a été fait pour l'homme et non l'homme pour le sabbat* » (Mc 2, 27), dans RB 69 (1962) 506-523 ; P. BENOIT, *Les épis arrachés (Mt 12, 1-8//)*, Stud. Bibl. Franc. XIII, Jérusalem (1962-63) 76-92 = *Errégèse et Théologie (Coatit Fidei)* 30), Paris, Cerf, 1968, vol. III, pp. 228-242 ; A. I. HULTGREN,

au début de l'évangile de Marc a été maintes fois souligné. Or ne faut-il pas reconnaître que cette totalité, comme telle, n'est pas simplement équivalente à la somme des cinq conflits, de même qu'une phrase complète n'est pas équivalente, sans plus, à la somme des mots qu'elle contient ? L'ancienne analyse grammaticale, d'abord attentive aux différents éléments constitutifs de la phrase, les juxtaposait plus qu'elle ne les unissait. Aujourd'hui, le processus a été pratiquement inversé : l'on entend donner la primauté au sens total de la phrase, en refusant d'accorder une autonomie aux éléments qui ne sont en réalité que des rapports ou des relations. De même, ne convient-il pas d'accorder une certaine primauté au sens global de ce passage où Jésus est controversé, avant même de rechercher les éléments constitutifs de ce texte ? Il s'agit d'y mettre surtout en valeur les multiples relations et les dépendances internes¹¹.

D'une analyse « structurale » de ce genre, on est en droit d'attendre un éclairage nouveau sur les perspectives propres de Marc comme rédacteur et comme théologien. Notre attention se portera donc sur un ensemble d'indices relevés dans le texte considéré comme un tout, reconnaissant volontiers que des détails isolés de l'analyse, pris en eux-mêmes, n'ont pas grande valeur et peuvent souvent être refusés : cela seul a du poids qui est vérifié par l'ensemble du passage et confirmé par la convergence des indices. La « structure » littéraire qui permet de synthétiser le plus grand nombre d'éléments textuels démontre par là même sa richesse et sa fécondité.

Pour ce faire, trois lectures successives des 34 versets de Marc sur les controverses galiléennes vont être proposées : une première essaiera de montrer ce qui constitue la *tension dramatique* de cet ensemble, dont le point culminant est la décision de perdre Jésus (3, 6) ; une deuxième fera l'*analyse parallèle* des diverses parties de ce passage, où l'on peut reconnaître une « construction par enveloppement » du type A B C D C' B' A'¹² ; une troisième enfin mettra en valeur deux unités littéraires traitant du péché (A B C) et du sabbat (C' B' A'), ordonnée autour d'un centre (D) qui donne

The Formation of the Sabbath Pericope in Mk 2, 23-28, dans *JBL* 91 (1972) 38-43. — P. GEOLTRAIN, *La violation du sabbat - une lecture de Mc 3, 1-6*, dans *Foi et Vie* 69 (1970) 70-90.

11. Rappelons la définition que le Danois L. T. Hjelmlev donne du terme *structure* : « une entité autonome de dépendances internes » (voir F. BOVON, *Le structuralisme français et l'exégèse biblique*, dans R. BARTHES, F. BOVON, etc., *Analyse structurale et exégèse biblique*, Neuchâtel, Delachaux et Niestlé, 1971, pp. 9-25).

12. Les deux types de structures littéraires qui semblent les plus fréquents en Marc sont la symétrie concentrique ou construction par enveloppement, et la symétrie parallèle ou construction en grille (A B C - A' B' C' ...). L'une et l'autre sont le développement de compositions simples du type A B B' A' et du type A B A' B' ; voir à ce sujet A. ALONSO SCHÖKEL, *Poésie hébraïque*, dans *DBS* VIII (1967) col. 47-90.

la clef de l'ensemble et ouvre à une *perspective ecclésiale*. Une réflexion sur la logique interne et sur la théologie des cinq controverses nous montrera enfin *ce qui est contesté* si nettement dans la personne de Jésus, au long de ces conflits.

PREMIÈRE LECTURE

Du texte atomisé à la tension des cinq conflits

A dire vrai, les versets que nous étudions ont été atomisés par bien des exégètes, soucieux de retrouver « sous » le texte évangélique ses sources possibles plutôt que d'analyser « synchroniquement » le récit tel qu'il se présente à nous¹³. Le procédé « diachronique » morcelle inévitablement le texte de Marc, où l'on va jusqu'à relever huit¹⁴ ou dix petites unités parcellaires :

- 1) 2, 1-5a et 10b-12 : le paralytique guéri (récit de miracle) ;
- 2) 2, 5b-10a : le paralytique pardonné (apophtegme) ;
- 3) 2, 13-14 : l'appel de Lévi le publicain ;
- 4) 2, 15-17 : le repas avec les pécheurs ;
- 5) 2, 18-20 : la question sur le jeûne ;
- 6) 2, 21-22 : *logia* sur le vieux et le neuf ;
- 7) 2, 23-26 : les épis arrachés un jour de sabbat ;
- 8) 2, 27-28 : *logion* sur le maître du sabbat ;
- 9) 3, 1-5 : la guérison d'un homme à la main desséchée ;
- 10) 3, 6 : conseil contre Jésus¹⁵.

Telles sont les pièces qui composeraient en « mosaïque » ce court passage de 34 versets ; une analyse plus fine pourrait d'ailleurs les subdiviser encore davantage. Cependant, dans la perspective de la rédaction marcienne, comme le montre un examen sommaire de ces textes, nous nous trouvons devant une collection de cinq conflits caractérisés, où Jésus se heurte à ses adversaires dans des circonstances déterminées ; le fait est reconnu, d'une manière ou d'une

13. Voir à ce sujet P. RICOEUR, *Esquisse de conclusion*, dans R. BARTHES, P. BEAUCHAMP, etc., *Exégèse et Herméneutique*, Paris, Seuil, 1971, pp. 285-295, et F. BOVON, *art. cit.*, pp. 9-25. — Comme exemples de cette recherche des sources, voir les études récentes de M. E. BOISMARD, *Synopse des quatre évangiles*, tome II : *Commentaires*, Paris, Cerf, 1972, pp. 105 ss, et de H. W. KUHN, *Ältere Sammlungen im Markusevangelium* (*Stud. Umwelt NT* 8), Göttingen, Vandenhoeck & Ruprecht, 1971, pp. 53 ss.

14. Ainsi le commentaire de V. TAYLOR, *The Gospel according to St Mark*, London, Macmillan (1952), 1966², pp. 191 ss : péricopes 11 à 18 ; à propos de la sous-division de la péricope du paralytique, voir G. MINETTE DE TILLESSE, *Le secret messianique...* (cité note 3), pp. 116-122.

15. On souligne à l'occasion que ce verset conclusif viendrait trop tôt dans l'évangile et « serait en l'air » ; ainsi M. DIBELIUS, *Die Formgeschichte...* (cité note 4), p. 42 et p. 220 ; et E. TROCMÉ, *La formation de l'évangile de Marc*, Paris, P.U.F., 1963, pp. 29, 145-146, 178.

autre, par l'ensemble des commentateurs¹⁶. Il s'agit successivement de controverses à propos :

du pardon accordé par Jésus à un paralytique qu'il guérit (2, 1-12);
d'un repas de Jésus avec publicains et pécheurs, dont Lévi (2, 13-17);
d'un jeûne négligé par les disciples de Jésus (2, 18-22);
d'épis arrachés par les disciples, un jour de sabbat (2, 23-28);
de la guérison d'un homme à la main desséchée (3, 1-6).

Au cours de ces cinq conflits — le chiffre *cinq* ne paraît pas fortuit¹⁷ — une opposition croissante se fait jour, et une certaine progression de la tension aboutit au dessein de faire périr Jésus. Mais ne peut-on préciser cette impression générale et expliquer le ressort dramatique de tout ce passage ? Une double constatation va nous guider dans une première lecture, encore rapide, des controverses :

d'un côté, le point de départ des cinq conflits apparaît de plus en plus ténu;
de l'autre, l'opposition des différents adversaires s'exprime avec de plus en plus de force.

Examinons ce double aspect dans chacune des controverses. Au cours du premier récit, un paralytique descendu par le toit est amené auprès de Jésus « par quatre » hommes, c'est-à-dire vraisemblablement, comme on a pu le montrer¹⁸, les quatre dont il est plusieurs fois question dans le ch. 1 : Simon et son frère André (1, 16. 29. 36), Jacques et son frère Jean (1, 19. 29). Le conflit éclate parce que Jésus « pardonne les péchés » (2, 5. 7. 9. 10) du paralytique : la revendication de cette prérogative est directement blasphématoire dans la perspective juive. Le texte lui-même reconnaît le caractère proprement divin du pardon : « Il blasphème ! Qui peut pardonner des péchés, sinon l'unique Dieu ? » (2, 7). En face de cette revendication inouïe, l'opposition des scribes présents apparaît, d'une manière

16. M. J. LAGRANGE, *Évangile selon S. Marc*, Paris, Gabalda (1911) 1942^e, pp. LXVI et 32-60 ; V. TAYLOR, *op. cit.*, pp. 91-92 ; W. GRUNDMANN, *Das Evangelium nach Markus (Th. Handk. NT)*, Berlin, Evangel. Verl. (1959), 1965^e, pp. 53-74 ; R. GROB, *Einführung in das Markus-Evangelium*, Stuttgart/Zürich, Zwingli, 1965, pp. 25-39 ; B. RIGAUX, *Témoignage de l'évangile de Marc*, Bruges, DDB, 1965, pp. 44-45. — Maintiennent toutefois une division en six parties les commentaires de E. LOHMEYER, *Das Evangelium des Markus (Meyer K.)*, Göttingen, Vandenhoeck & Ruprecht (1937) 1963, pp. 49-70 : deux groupes de trois péricopes (2, 1-17 et 2, 18 - 3, 6) ; et I. HERMANN, *L'évangile de S. Marc* (traduit de l'allemand), Lyon, Mappus, 1967, pp. 32-47 : la péricope centrale divisée en deux (2, 18-20 et 21-22).

17. Pour le juif, *cinq* est le chiffre de l'action de Dieu (Pentateuque) ; Marc ne voudrait-il pas suggérer, par cette série de *cinq* controverses, l'impact agissant de la Parole (2, 2b) ?

18. E. RASCO, « Cuatro » y « la fe » : quiénes y de quién ? (*Mc 2, 3b. 5a*), dans *Biblica* 50, (1969), pp. 59-67.

paradoxe, comme purement intérieure : « ils réfléchissaient en eux-mêmes » (2, 8), « dans leurs cœurs » (2, 6. 8) ; et c'est Jésus qui exprimera tout haut leurs pensées secrètes.

L'occasion du deuxième conflit est un repas pris par Jésus et ses disciples (première mention des *disciples* en Marc), avec « beaucoup de publicains et de pécheurs » (2, 15. 16), après la vocation de l'un d'entre eux nommé Lévi, fils d'Alphée (2, 14). Certes, la fréquentation de ces gens de mauvaise réputation entraînait une impureté légale, moins grave toutefois que la prétention divine de pardonner les péchés. Par contre, la réaction des scribes s'exprime ici de façon claire, quoique détournée ; c'est aux disciples de Jésus, en effet, qu'ils viennent dire : « Pourquoi mange-t-il avec les publicains et les pécheurs ? »

Faut-il jeûner ou ne pas jeûner ? Ceci constitue apparemment le nœud du troisième conflit ; une hypothèse assez séduisante, récemment reprise par A. Feuillet¹⁹, verrait l'occasion de ce jeûne d'affliction et de deuil, comme le précise le texte parallèle de Matthieu (*pentheïn* : Mt 9, 15), dans la mort ou bien dans l'arrestation de Jean le Baptiste. En ne s'associant pas au jeûne commun en cette occasion, Jésus provoquerait la question des disciples de Jean et peut-être aussi celle des pharisiens. Cependant, dans le texte actuel du second évangile, la perspective est déjà nettement élargie et dégagée de tout contexte concret. Or, on peut relever que, selon la loi juive, la pratique habituelle du jeûne était libre ; le seul jour par an où la *Torah* prescrit de jeûner est le grand jour des Expiations (voir Lv 16, 29 et Ac 27, 9). Faut-il donc comprendre que les disciples de Jean et les pharisiens se montrent plus stricts sur ce point ? En tout cas, une question est posée à Jésus qui est cette fois directement pris à partie : « En raison de quoi les disciples de Jean et les disciples des pharisiens²⁰ jeûnent-ils ? Or tes disciples ne jeûnent pas ! » (2, 18). La longue réponse de Jésus ne manque pas de déconcerter, nous y reviendrons.

L'occasion du quatrième conflit est donnée par un geste des disciples de Jésus : chemin faisant à travers les moissons, ils se sont mis à arracher des épis et, comme le texte de Luc le précise, à les froisser dans leurs mains (Lc 6, 1). Ceci se passait un jour de sabbat.

19. A. FEUILLET, *La controverse sur le jeûne*, dans NRT 90 (1968) pp. 135-136 ; voir aussi A. E. J. RAWLINSON, *The Gospel according to St Mark*, London, Westminster Comm. (1925) 1949⁷, pp. 30-31.

20. L'expression est un peu étrange, car à proprement parler les pharisiens n'avaient pas, comme tels, de « disciples » (voir cependant les expressions de Mt 22, 16 et de Lc 11, 19 = Mt 12, 27 et les remarques de V. TAYLOR, *op. cit.*, pp. 219-220). Marc semble viser l'aile « dure » du parti des pharisiens, c'est-à-dire les scribes pharisiens et leurs disciples ; en ce sens, l'expression est au nœud des conflits avec les scribes (2, 6. 16) et avec les pharisiens (2, 24 ; 3. 6). Nous aurons à revenir sur ce dernier point.

Le Deutéronome précisait bien : « Si tu traverses les moissons de ton prochain, tu pourras arracher des épis avec la main, mais tu ne porteras pas la faucille sur la moisson de ton prochain » (*Dt* 23, 26) ; mais dans ce passage de la Loi, il n'est pas question du sabbat. Au temps de Jésus, il est vrai, la tradition avait considérablement détaillé les prescriptions sabbatiques. Ainsi, telle qu'elle sera fixée par la *Mishna*, la tradition statuait trente-neuf activités prohibées le jour saint ; glaner était considéré comme un travail auxiliaire de la récolte, et à ce titre également prohibé²¹. On ne pouvait pas, en particulier, arracher des épis, et on considérait généralement qu'il n'était permis de froisser les épis qu'avec les doigts²². Jésus donnerait-il ici une interprétation large, voire laxiste, de l'observance sabbatique ? En fait, le débat sera mis par lui sur un tout autre plan. Mais la réaction des pharisiens ne se fait pas attendre ; eux savent ce qui est permis et ce qui ne l'est pas, et ils se font les défenseurs du sabbat : « Vois : pourquoi font-ils, le jour du sabbat, ce qui n'est pas permis ? » (2, 24). C'est presque une accusation qui est lancée à Jésus contre ses disciples.

Dans le dernier conflit enfin, les adversaires sont là qui « l'épiaient (pour voir) s'il guérirait (l'homme à la main desséchée) le jour du sabbat, afin de l'accuser » (3, 2), tandis que Jésus demande simplement, après avoir fait venir l'homme au centre de la synagogue : « Le jour du sabbat, est-il permis de faire du bien ou de faire-du-mal, de sauver une vie ou de tuer ? » (3, 4). Il s'agit ainsi d'un simple geste de bonté ; nous voici loin de la prétention « blasphématoire » de la première controverse. Et cependant l'opposition des pharisiens présents est radicale : un silence obstiné devant la question de Jésus (3, 4), un endurcissement de leur cœur (3, 5) ; et après le geste de Jésus, une brusque sortie et aussitôt un conseil en vue de le perdre (3, 6). Comme on peut s'en rendre compte, le texte de Marc insiste sur le fait que l'opposition, inexprimée au début, devient en fin de compte opératoire : les adversaires passent à l'acte, ils tiennent conseil contre Jésus.

Par conséquent, alors que les griefs semblent porter sur des points de moins en moins importants, le récit met en valeur, inversement, que l'opposition des adversaires de Jésus s'exprime de plus en plus radicalement. Au plan où nous nous sommes placés dans cette première lecture, ne peut-on penser que le croisement paradoxal de cette double ligne de force explique le ressort de la tension dramatique, dans la présentation de Marc ? De toute manière, cette tension se conclut par l'intention arrêtée de perdre Jésus (3, 6).

21. *Traité du Sabbat*, VII, 2 ; voir L. STRACK & P. BILLERBECK, *Kommentar zum N.T. aus Talmud und Midrash*, München, Beck (1922) 1956², vol. I, p. 616.

22. Voir à ce sujet les remarques intéressantes de D. FLUSSER, *Jésus*, Paris, Seuil, 1970, pp. 50-54 (chapitre sur la Loi).

Toutefois, le texte présente également une *constante*, à savoir les affirmations de Jésus qui, ponctuant la fin de chaque controverse, possèdent une égale force. Il s'agit aussi de ne pas négliger les différents titres que l'évangéliste met dans la bouche de Jésus et qui sont comme autant d'illustrations de cet « enseignement nouveau donné d'autorité » (1, 22. 27). En effet, sans parler ici de la double mention du Fils de l'homme (2, 10. 28), Jésus est désigné successivement, de façon plus ou moins directe, comme :

celui qui a autorité pour pardonner les péchés sur la terre (2, 10) ;
or Dieu seul possède cette souveraine autorité.

le vrai médecin qui est venu appeler et guérir les pécheurs (2, 17) ;
or Dieu seul est ce médecin qui sauve son peuple.

l'époux de Sion, l'infidèle (2, 19-20) ;
la présence « nouvelle » du Dieu de l'Alliance parmi son peuple.

l'héritier de David, qui prétend se comparer à lui (2, 25-26) ;
il s'affirme le Seigneur du sabbat, alors que Dieu seul l'est.

le Sauveur et le Juge qui exerce le jugement même de Dieu ;
mais un juge divin qui sauve et n'est en colère (3, 5) que devant l'endurcissement des cœurs²³.

Ces différentes mises en valeur de l'autorité propre de Jésus semblent moins des touches successives et additionnées que les traits multiples d'une unique Réalité inexprimable, qui est visée à travers cette multiplicité même. Nous rejoignons ainsi le niveau proprement kérygmaticque des controverses, qui sont centrées sur la personne de Jésus. Enfin, il nous suffira pour le moment de noter le retentissement précis, au niveau de la communauté primitive, de problèmes tels que :

pardonne ou non les péchés (au Baptême) ;
recevoir ou non à la table (de l'Eucharistie) ;
jeûner ou ne pas jeûner, dans la Nouvelle Alliance ;
observer le sabbat juif ou le « jour du Seigneur » ;
et jusqu'où pousser cette observance ?

Ce sont là, évidemment, des thèmes très actuels dans la « situation de vie » des premières communautés chrétiennes ; on comprend mieux ainsi que Marc (ou la tradition pré-marcienne) ait pu regrouper

23. Quelques références à l'A.T. (renvoyons aussi aux différents articles du *Voc. Théol. Bibl.*, éd. X. LÉON-DUFOUR, Paris, Cerf (1966) 1970² : pour le terme *Médecin*, voir l'article *Maladie-guérison*) :

— Péché : 2 *Sm* 12, 13 ; *Is* 43, 25 ; *Ps* 51 et 103, 3 ;
— Médecin : *Os* 14, 5 ; *Jr* 3, 22 ; 17, 4 ; 30, 17 ... ; *Sir* 38, 1-15 ;
— Epoux : *Os* 2, 18 ss ; *Is* 54, 4 ss ; 62, 4 ss ; *Ez* 16, 7 ss ;
— Sabbat : *Ex* 20, 8-10 ; *Dt* 5, 12-14 ; *Gn* 2, 1-3 ; cf. 1 *Sm* 21, 2-7 ;
— Colère : *Am* 5, 18 ; *Lc* 20, 27-28 ; *Sa* 1, 15 ; 2, 2 ; *Ec* 22, 24 ; etc.

ces cinq récits de controverses. Celles-ci se sont déroulées, sans doute, à des moments divers de la vie de Jésus et de ses disciples, bien que ce soit dès le début, lorsque « Jésus vint en Galilée » (1, 14), d'après le témoignage du second Évangile. Il ne nous est guère possible de déterminer avec plus de précision ces moments dans l'histoire de Jésus.

DEUXIÈME LECTURE

Des déclarations sur le Fils de l'homme aux parallélismes textuels

La double affirmation sur l'autorité du Fils de l'Homme, assez solennelle dans le récit, en conclusion de la première et de la quatrième controverses (2, 10. 28), peut nous amener à une nouvelle lecture du passage. C'est la première fois, en Marc, que nous trouvons ce titre de « Fils de l'Homme »; ce sont aussi les deux seules mentions dans la première moitié de l'évangile, qui se conclut par la confession de foi de Pierre à Césarée²⁴. Comme plusieurs auteurs l'ont montré de façon probante²⁵, ce Fils de l'homme qui possède l'*exousia* (domination ou autorité) sur la terre est une référence, discrète mais certaine, au Fils de l'homme du prophète Daniel, gratifié de l'*exousia* sur toutes les nations de la terre (le terme est trois fois repris dans le texte grec de *Dn* 7, 13-14). Les deux versets, que la composition du récit paraît mettre en évidence, se répondent parallèlement :

2, 10

afin que vous sachiez que
le Fils de l'homme
a autorité (*exousia*)
pour pardonner les péchés
sur la terre ...

2, 28

de telle sorte que
le Fils de l'homme
est Seigneur (*kyrios*)
aussi (*kai*) du sabbat²⁶
(2, 27) le sabbat pour l'homme ...

24. Douze des quatorze emplois de l'expression se trouvent dans la seconde moitié de l'évangile de Marc: 8, 31. 38; 9, 9. 12. 31; 10, 33. 45; 13, 26; 14, 21bis. 41. 62 (tableau suggestif et discussion dans G. MINETTE DE TILLESSE, *Le secret messianique...* (cité note 3), pp. 364 ss).

25. A. FEUILLET, *L'Exousia du Fils de l'homme* (d'après Mc II, 10. 28//), dans *RSR* 42 (1954), pp. 161-192; G. H. P. THOMPSON, *The Son of Man - some further Considerations*, dans *JTS* 12 (1961) 203-209; J. COPPENS et L. DEQUEKER, *Le Fils de l'homme et les Saints du Très-Haut en Daniel VII, dans les Apocryphes et dans le N.T.* (*Anal. Lov. Bibl. Or.* III, 23), Louvain, Public. Univ., 1961²; C. H. DODD, *Conformément aux Ecritures*, Paris, Seuil, 1968, pp. 67-71, 117-118. Dans un sens différent toutefois, L. S. HAY, *The Son of Man in Mark 2, 10 and 2, 28*, dans *JBL* 89 (1970) 69-75.

26. Dans la perspective de ce parallélisme, il n'est pas exclu que le *KAI* de *Mc* 2, 28 renvoie assez précisément à *Mc* 2, 10: le Fils de l'homme a autorité pour remettre les péchés et il est aussi Seigneur du sabbat.

Ainsi, le texte affirme de façon parallèle l'autorité et la seigneurie du Fils de l'homme sur le péché et sur le sabbat. N'est-ce pas précisément ce que scribes et pharisiens ne peuvent admettre ? Ce qui leur fait difficulté, ce sont moins les gestes puissants de Jésus que l'autorité de sa personne.

Cette double déclaration nous invite à être attentifs à d'autres parallélismes littéraires, de manière à percevoir progressivement l'architecture globale du texte. Il y a ainsi deux guérisons dans le groupe des controverses : au début celle du paralytique, à la fin celle de l'homme à la main desséchée. Ces deux scènes sont précisément introduites de façon parallèle :

« Et entré de nouveau à Capharnaüm ... » (2, 1)

« Et il entra de nouveau dans la synagogue ... » (3, 1) (cf. 1, 21).

De part et d'autre, il s'agit d'une situation donnée (noter le retour de l'adverbe *ékei* : 2, 6 et 3, 1) : Jésus se trouve face à ses adversaires qui pourtant se taisent — et ici seulement —, tandis qu'il n'est pas question des disciples de Jésus. De part et d'autre, l'occasion du conflit est la guérison d'un homme, lequel occupe l'avant-plan de la scène ; la construction du récit est parallèle au point que Jésus s'adresse, par deux fois, de chaque côté, à celui qu'il guérit (2, 5. 9. (11) et 3, 3. 5) d'une paralysie des jambes (« redresse-toi, soulève ton grabat et marche ») ou d'une paralysie du bras (« redresse-toi ... étends la main ... »). Enfin Marc écrit :

« Et voyant leur foi, Jésus dit au paralytique ... » (2, 5) ; et cette foi des quatre porteurs semble déclencher toute la suite des controverses, et d'abord l'attitude de Jésus et celle des scribes présents (noter l'adverbe *euthys* : 2, 8. (12) ...).

« Et les regardant à la ronde, avec colère, contristé de l'endurcissement de leur cœur, Jésus dit à l'homme ... » (3, 5) ; et cette fermeture, cette « non-foi », clôt effectivement la série des controverses et détermine l'attitude active des adversaires (noter le même adverbe *euthys* : 3, 6).

Entre ces deux attitudes opposées, se déploie tout le récit ; ce que la présence de Jésus met à nu, c'est le cœur des hommes (*kardia*, 2, 6. 8 et 3, 5). Si, dans notre façon courante de parler, le cœur est surtout lié à la vie affective, il faut se souvenir que le terme a un sens plus large pour le sémite : il désigne l'intériorité, l'intimité de l'homme, le siège de sa vie psychique en général, c'est-à-dire toute sa personnalité consciente, intelligente et libre²⁷. Ceci nous aide à

27. J. DE FRAINE et A. VANHOYE, art. *Cœur*, dans *Voc. Théol. Bibl.*, col. 136-139. Marc utilise le terme en trois contextes précis : les présentes controverses, la section des pains (6, 52 ; 7, 6. 19. 21 ; 8, 17) et le séjour à Jérusalem (11, 23. 12, 30. 33).

percevoir la force de ces expressions insistantes de Marc²⁸, au début et à la fin du passage étudié.

La deuxième et la quatrième controverses de la série mettent en scène les *disciples* de Jésus, dont (nous l'avons noté déjà) ce sont les premières mentions en Marc. D'un côté, une action de Jésus, qui mange avec des publicains, provoque la réaction des adversaires auprès de ses disciples (2, 15-16) ; de l'autre, une action de ses disciples, qui arrachent des épis le jour du sabbat, provoque la réaction des adversaires auprès de Jésus (2, 23-24). De part et d'autre, bien entendu, la conclusion est donnée dans la réponse de Jésus. Si les débuts de ces deux scènes ne peuvent directement se comparer, puisque la première commence par l'appel de Lévi (2, 13-14) qui est sans équivalent, quelques parallélismes formels peuvent ensuite être relevés ; ils indiquent une certaine similitude de contenu (concernant tel événement, la question de la *nourriture*, le *besoin* où l'on se trouve) :

et il arrive que ... (2, 15)	et il arriva que ... (2, 23)
ses disciples (2, 15-16)	ses disciples (2, 23)
<i>esthiein</i> / manger (2, 16 bis)	<i>esthiein</i> / manger (2, 26 bis)
<i>chreian échein</i> (2, 17)	<i>chreian échein</i> (2, 25)
c'est-à-dire avoir besoin, être dans le besoin ...	

Cette série d'indices parallèles entre les controverses permet de déceler dans le texte une « structure » littéraire qui ne semble pas fortuite et dont il importe de saisir le dessein fondamental. Le premier effet de cette organisation textuelle paraît être de mettre en évidence le passage central, soit 2, 18-22. Celui-ci présente pour l'essentiel des *logia* de Jésus (2, 19-22), en fait sa plus longue intervention dans la première section de l'évangile. Et il faut aussitôt faire remarquer le vocabulaire particulier de ces versets centraux ; une douzaine de termes ne se lisent pas ailleurs chez Marc, parmi lesquels :

nêstenein / jeûner (à six reprises) ;
nymphios / Epoux (à trois reprises) ;
nymphôn / chambre-de-noces ;
apairesthai / être enlevé ou arraché ;
palaios / vieux (à trois reprises) ;
néos / jeune (à deux reprises).

Ces divers éléments littéraires, relevés en notre deuxième lecture, invitent à présenter la composition du passage entier comme une

28. Dans les passages parallèles, Matthieu et Luc n'ont qu'un emploi du terme, alors que Marc en a trois (cf. *Mt* 9, 4 et *Lc* 5, 22).

« construction par enveloppement » ou « symétrie concentrique » ; il est possible de l'exprimer brièvement de la manière suivante :

- A : 2, 1-19 : guérison de Jésus - silence des adversaires (« cœur ») ;
- B : 2, 10-12 : déclaration sur le Fils de l'homme ;
- C : 2, 13-17 : action de Jésus - réaction auprès des disciples ;
- D : 2, 18-22 : *logia* de Jésus sur l'Epoux et la Nouveauté ;
- C' : 2, 23-26 : action des disciples - réaction auprès de Jésus ;
- B' : 2, 27-28 : déclaration sur le Fils de l'homme ;
- A' : 3, 1-6 : guérison de Jésus - silence des adversaires (« cœur »).

Ne peut-on en conclure, à ce niveau, que Marc sait agencer avec précision les matériaux qui lui viennent de la tradition ? Avec Minette de Tillesse, il nous faut dire en un sens précis que « Marc est largement responsable de l'ordonnance des controverses, c'est-à-dire non seulement de leur place structurale dans le cadre de l'évangile, mais aussi de l'ordonnance interne et de la gradation de chacune des séries »²⁹.

TROISIÈME LECTURE

La personne de Jésus face au péché et au sabbat

S'il est vrai que ce type de structure littéraire par enveloppement met en particulière évidence le texte central vers lequel tout le récit converge, c'est à partir de ces versets centraux (2, 18-22) qu'il nous faut entreprendre une troisième lecture. En fait, les paroles de Jésus y semblent assez énigmatiques ; apparemment il est surtout question d'un jeûne, mais le véritable enjeu du débat est ailleurs. Quatre fois en effet revient ici la mention de l'Epoux (*nymphios*, cf. *nymphôn*) et quatre fois pareillement la notation de la Nouveauté (*kainos* et *néos*). Ces précisions nous mènent au cœur de la question : l'Epoux messianique est-il là ? La Nouveauté du Royaume est-elle présente ?

Cette page d'évangile, à la composition si précise, le fait comprendre : avec la venue de Jésus, c'est l'ère du salut messianique qui est inaugurée ; le Sauveur eschatologique est enfin venu. Jésus, c'est le Médecin (2, 17) envoyé au chevet des malades pour les guérir ; c'est le nouveau Pasteur qui, à l'instar de David (2, 25), va rassembler les brebis dispersées ; c'est l'Epoux (2, 19-20) de la Nouvelle Alliance enfin, et ses disciples, compagnons de l'Epoux, ont dès lors liberté d'action. Car la venue du Royaume annoncé par

29. G. MINETTE DE TILLESSE, *Le secret messianique...* (cité note 3), p. 161 ; toutefois, cet auteur se contente d'analyser les controverses les unes après les autres, sans procéder à un examen de leur structure littéraire.

Jésus apporte aux hommes l'allégresse d'un temps de noces ; aussi n'est-ce plus le moment de jeûner³⁰ ...

Toutes ces images, parmi d'autres, sont traditionnelles chez les prophètes pour désigner l'ère de grâce messianique ; en les reprenant ici à son compte, Jésus suscite inmanquablement de vives réactions, d'où ces différentes controverses qui, toutes, concernent l'approche du Royaume de Dieu en la personne de Jésus, le Fils de l'homme. Au niveau de la rédaction finale, il n'y a guère de doute que là se trouve pour l'évangéliste le nœud du débat ; la structure littéraire de son texte semble réellement éclairante à ce point de vue. Nous allons tenter de le montrer encore à partir de ce nouvel éclairage.

Au cœur du passage central, nous lisons une allusion à l'enlèvement par mort violente de l'Epoux, ce qui nous fait invinciblement songer à la Passion de Jésus :

« Or viendront des jours,
quand l'Epoux leur sera arraché ;
et alors ils jeûneront,
en ce jour-là ... » (2, 20).

Une étude de la forme verbale *hotan aparthê* (*ap-airesthai* : enlever, arracher) montre que c'est le seul emploi du genre dans tout le N.T. : l'expression, trois fois identique, ne se lit que dans le passage parallèle des Synoptiques (*Mc* 2, 20 = *Mt* 9, 15 = *Lc* 5, 35) ; or on retrouve également le verbe simple (*airesthai*), avec le même sens d'enlèvement, dans l'A.T. au passage-clé du Deutéro-Isaïe sur le Serviteur Souffrant (*Is* 53, 8)³¹.

L'allusion discrète, sous une forme voilée et énigmatique, à la mort violente du Serviteur paraît assurée, dans le texte des évangiles ; c'est sur cet arrière-fond qu'un chrétien lit cette scène, après la mort violente et la résurrection de son Seigneur. Cette péripécie centrale est ainsi, avant tout, une révélation de ce que signifie pour les hommes la personne de Jésus-Messie, la personne de l'Epoux messianique, dont le récit annonce déjà mystérieusement qu'il sera « arraché ».

A partir de ce point central, qui éclaire tout le passage des controverses et en livre le sens profond, une relecture peut être proposée qui soulignera cette fois l'articulation des deux ensembles A B C et C' B' A' autour du pivot D. En effet, une réelle unité de thèmes

30. J. JEREMIAS, *Les paraboles de Jésus* (Livre de Vie 85-86), Le Puy, Mappus, 1962, pp. 164-174 et 306-309 ; cet auteur pense cependant que Jésus n'a pas été assimilé à l'Epoux avant Pâques (pp. 84-85).

31. A. FEUILLET, *La controverse...* (cité note 10), pp. 254-259 ; B. RIGAUD, *Témoignage* (cité note 16), pp. 148-149.

regroupe les versets 1-17 du ch. 2 : autour d'une affirmation dévoilant l'autorité du Fils de l'homme sur les péchés (B : 2, 10), s'ordonnent deux scènes où il est sans cesse question des péchés (2, 5. 7. 9. 10) et des pécheurs (2, 15. 16bis. 17) ; ce sont pratiquement les seuls emplois de ces termes en Marc³². Au centre du débat, on trouve d'une part un homme paralytique dont les *péchés* sont pardonnés (en A), et d'autre part Lévi le publicain et son entourage de *pêcheurs* (en C). Il faut remarquer aussi que les *scribes* sont présents des deux côtés (A : 2, 6 et C : 2, 16), alors que le ch. 1 n'avait fait qu'une allusion à leur manière d'enseigner, pour noter que Jésus n'agissait pas comme eux, mais en homme qui a autorité (1, 22). Enfin, les deux scènes se déroulent de manière identique dans une « maison » (A : 2, 1 et C : 2, 15), où la tradition chrétienne n'a pas manqué de reconnaître une figure de l'Eglise : il y a beaucoup de monde (*polloi* : 2, 2. 15bis), la foule s'y presse (*ochlos* : 2, 4. 13), et tous (*pantes* : 2, 12bis) y glorifient Dieu en disant : « Jamais nous n'avons rien vu de pareil ! » (B : 2, 2. 12)³³.

D'une façon similaire, les versets 2, 23 à 3, 6 sont unifiés par une notion, non plus de lieu, mais de temps : « le jour du sabbat ». Autour d'une affirmation concernant la maîtrise du Fils de l'homme sur le sabbat (B' : 2, 28), s'ordonnent deux scènes qui se déroulent un jour de sabbat (sept mentions : C' 2, 23. 24 ; B' 2, 27bis. 28 ; A' 3, 2. 4). Ailleurs dans l'évangile de Marc, il n'en est que peu question : l'exorcisme dans la synagogue de Capharnaüm (qui n'est pas sans liens étroits avec la cinquième controverse) se passe également un jour de sabbat (1, 21-27), de même que la péricope de Jésus « dans sa patrie », qui se conclut par la « non-foi » (*apistia*) des assistants de la synagogue (6, 1-6a). Mais c'est dans le récit des cinq controverses que Marc entend surtout nous présenter l'attitude de Jésus vis-à-vis du sabbat juif. De fait, son comportement et ses déclarations sont au nœud des conflits ; de part et d'autre, toutefois, ce sont ici *les pharisiens* (C' : 2, 24 et A' : 3, 6), et non plus *les scribes*, qui interviennent : ils s'interrogent avant tout sur ce qu'il est ou n'est pas permis de faire (*exestin*, C' : 2, 24. 26 et

32. Le mot *péché* ne revient ailleurs que dans l'introduction (Jean-Baptiste : 1, 4-5) et le mot *pêcheur* au moment de la Passion (14, 41 ; cf. l'adjectif en 8, 38). Par contre, Matthieu et surtout Luc utilisent ces termes en plusieurs autres passages.

33. Relevons en outre le jeu des verbes *katakeisthai* et *kathêsthai*, qui font office de mots-crochets entre les deux péripécopes :

2, 4 : le paralytique *était couché* sur un grabat,

5 : quelques scribes *étaient assis* là ;

2, 14 : Lévi *était assis* à son bureau de publicain,

15 : Jésus *était couché* (à table) dans sa maison

et beaucoup de publicains et de pêcheurs *étaient couchés* avec lui.

A' : 3, 4) le jour du sabbat³⁴. Quant à l'objet propre du débat, c'est l'homme et sa liberté d'action, d'abord d'une façon générale, dans une affirmation d'ailleurs propre à Marc : « Le sabbat a été fait pour l'homme, et non l'homme pour le sabbat ... » (2, 27) ; ensuite d'une façon particulière, pour tel homme (3, 1. 3. 5) qui avait la main desséchée, c'est-à-dire sa capacité d'action sur le monde amoindrie, et auquel Jésus restituera, avec la main, toute la liberté de son agir.

Peut-on dès lors montrer le rôle du texte central (D : 2, 18-22) au milieu de ces deux ensembles à l'architecture si nette ? Est-il possible de préciser en quoi ce passage fait office de pivot dans la structure littéraire générale ?

Lorsque l'évangéliste fait le récit de ces différentes controverses, celles-ci font partie de la Bonne Nouvelle, dans l'Eglise ; Marc a une conscience explicite de la Nouveauté, qui est Jésus-Christ en personne, par rapport à l'ancienneté. Or cette charnière entre l'Ancien (*to palaion*) et le Nouveau (*to kainon*) n'est-elle pas précisément marquée dans ces versets (2, 21-22) ? Ainsi, à partir de la question sur le jeûne (2, 18) posée par les disciples de Jean et les pharisiens, la péricope centrale situe le *présent* du Royaume de Dieu, sur terre, à la fois dans la continuité et la discontinuité de l'histoire du salut. Explicitons ce point.

S'il est vrai que subsiste, dans l'entourage de la petite communauté des disciples, le jeûne des disciples de Jean en deuil et le jeûne des pharisiens soucieux d'observance, ces pratiques appartiennent en fait déjà à un passé qui est révolu en Jésus. La tristesse engendrée par la mort (ou par l'arrestation) de Jean-Baptiste est dépassée par la joie de la présence de l'Époux ; Jean lui-même ne s'est-il pas effacé devant « le plus fort » qui venait derrière lui (1, 7) ? Quant à l'observance du jeûne, imposé par les hommes et leur tradition (cf. 7, 7), n'est-elle pas dépassée par l'écoute de celui qui est lui-même la norme de toute vie, sa seule présence ou son absence étant la loi de l'attente comblée ou patiente de Dieu ?

L'Ancien ne peut être harmonisé, comme tel, avec le Nouveau ; et celui qui tenterait de les concilier les perd l'un et l'autre (2, 22). Les déclarations solennelles sur le Fils de l'homme situent effectivement la nouveauté de l'autorité de Dieu « sur la terre » en discontinuité par rapport au passé, une discontinuité telle que le Nouveau et l'Ancien se montrent ici inconciliables. Et ceci nous montre bien que Jésus ne peut simplement être ramené à ce qui le signifiait.

34. Cf. note 20. Le terme *exestin* est utilisé spécialement dans un contexte où interviennent les pharisiens, du moins en Marc (*Mt* a un usage plus étendu) : *Mt* 2. 24. 26 : 3. 4 ; mais aussi 10. 2 et 12. 14 ; seul autre emploi 6. 18.

Cependant, cette présence de l'Époux, si intime et si définitive qu'elle soit, puisqu'elle engage des liens d'épousailles, sera comme arrachée (2, 20); et une tension par rapport à l'avenir est par là réintroduite. Ce verset central ouvre prophétiquement le chemin douloureux du Fils de l'homme, que le reste de l'évangile, et très particulièrement sa seconde moitié (8, 31 ss), tracera plus nettement (*parrêsia* : 8, 32). L'enlèvement de l'Époux, arrachement douloureux du Serviteur Souffrant, est certain. L'heure n'en est pas encore précisée. Et ce passage, qui prévoit le moment de la Passion (*toté* : 2, 20), semble indiquer aussi, dans le temps de l'Église, le moment de la persécution des disciples, telle que Jésus le prophétisera au ch. 13 par exemple³⁵.

Cet enlèvement douloureux de l'Époux n'est toutefois pas un événement futur indépendant du présent des controverses, aussi bien dans la vie de Jésus que dans celle de l'Église. En effet, tout se noue dès à présent dans le cœur des hommes (*kardia* : 2, 6. 8 et 3, 5), qui se dressent contre Jésus et finissent par tenir conseil contre lui, en vue de le perdre.

La théologie des controverses

A travers le relief historique (continuité / discontinuité) du passage central sur l'Ancien et le Nouveau, l'ensemble des controverses peut nous apparaître dans toute sa dimension temporelle : le pouvoir présent du Fils de l'homme, situé dans l'espace de la terre (la « maison » de Capharnaüm) et ne dépendant d'aucun temps, puisqu'il vient de Dieu, est ici resitué par rapport à l'histoire du salut tout entière. Ce qui *fonde* la tension des controverses, n'est-ce pas le caractère propre et inconciliable de cette Nouveauté présente en Jésus ? Ce caractère est à la fois le signe de la présence de l'Époux et celui de son enlèvement, tout comme le vin manifeste sa nouveauté lorsqu'il est mis dans de vieilles outres qu'il fait éclater, mais *en même temps* il se répand et se perd.

Dans cette perspective, en nous plaçant plus particulièrement au temps de l'Église, le premier versant des controverses (A B C) devant les scribes ou docteurs de la Loi semble insister sur l'accomplissement de l'Ancien Testament, qui se marque par le pardon des péchés aujourd'hui accordé. C'est Dieu qui pardonne, certes, et la construction passive de l'expression l'indique, selon l'usage sémitique

35. Précisons que l'adverbe de temps *toté* est employé par Marc seulement en 2, 20; 3, 27 et 13, 14. 21. 26. 27; l'expression « en ces jours-là » revient également avec insistance au ch. 13 (singulier ou pluriel : 13, 17. 19. 20bis. 24. 32). En ce sens, il y a référence de 2, 20 au discours apocalyptique.

que : « Tes péchés sont pardonnés » (2, 5. 9), c'est-à-dire Dieu te pardonne tes péchés³⁶ ; car le pardon divin est premier, mais il suscite et entraîne le pardon réciproque³⁷ et la commensalité de tous, bien-portants et pécheurs, à la table de l'Eucharistie. Ainsi l'Ancien Testament est en vérité accompli, et l'absence de Dieu marquée par le péché et les divisions (entre justes et pécheurs) est désormais réalité dépassée, en la présence de Jésus qui nous dit le pardon de Dieu. Pour les disciples, la présence actuelle du pardon reçu et partagé en est désormais le signe ecclésial.

Le second versant du récit (C' B' A') met en valeur, pour sa part, devant les pharisiens qui en restent au permis et au défendu ancien, le dépassement que réalise le Nouveau Testament, et qui est exprimé par la liberté des enfants de Dieu. En effet, une fois accomplie la libération du péché (A B C), une fois affirmée la nouveauté de l'Alliance (D), il reste encore le don de la liberté (C' B' A'), cette liberté très profonde de la « Voie » chrétienne, selon l'expression connue des Actes des Apôtres. Et précisément, notre texte indique discrètement le moment où on en prit réellement conscience : lorsque les disciples de Jésus se mirent à marcher, à se frayer un chemin, littéralement : « se mirent à faire (la) Voie » (*êrxanto hodon poiein* : 2, 23)³⁸, c'est-à-dire lorsque la petite communauté chrétienne commença à vivre et à fêter le dimanche, le jour du Seigneur, dans la conscience que Jésus, le Fils de l'homme, est réellement Seigneur du sabbat (2, 28).

Ainsi cette liberté s'exerce à l'égard de la loi du sabbat et de toute réglementation (cf. par exemple 7, 19b) ; mais aussi, et plus profondément encore, elle est vécue dans la redécouverte de la possibilité d'agir : maintenant que le Royaume s'est approché, l'homme n'est-il pas restauré dans toute sa liberté d'action, signifiée par la main desséchée qui lui est rendue intacte ? Dans ces textes s'élabore lentement toute une théologie du huitième jour, celui de l'eschatologie inaugurée et de l'agir nouveau du chrétien³⁹ ; car désormais,

36. La construction du verbe *aphienai*, pour éviter de citer le nom divin, est caractéristique d'une tournure de phrase juive (voir J. JEREMIAS, *Les paraboles...* (cité note 30), p. 172 et p. 282).

37. On pourrait mettre en valeur les connotations baptismales du texte : le baptême chrétien n'était-il pas reçu au nom de Jésus-Christ pour le pardon des péchés (*Ac* 2, 38. 41 ; 10, 43. 47-48 ; 22, 16) ? Et les mots de conclusion adressés au paralytique « réveillé » n'évoquent-ils pas la conduite morale du chrétien (*peripateîn*, cf. notamment *Ep* 5, 14-15) ?

38. On sait l'usage absolu du terme *hodos*, « la Voie », que font les Actes pour désigner le christianisme (*Ac* 9, 2 ; 18, 25. 26 ; 19, 9. 23 ; 22, 4 ; 24, 14. 22). Il semble difficile de se contenter seulement d'observer le latinisme *iter facere* du style de Marc, dans une réelle perspective rédactionnelle...

39. Au sujet de cette théologie du huitième jour et du grand sabbat messianique, voir en particulier H. RIESENFELD, *Jésus transfiguré* (cité note 5), pp. 318-320, et G. MINETTE DE TULLESSE, *Le secret messianique* (cité note 3), pp. 128-142.

la présence de Dieu parmi son peuple exprime le dépassement de l'Ancienne Alliance par son Accomplissement en Jésus-Christ : *Péplêrôtai ho kairos*, « Le Temps est accompli » (1, 15).

Bref, le Fils de l'homme fait éclater les limites du péché, par le pardon donné sur la terre, tout comme il fait éclater le temps de la compréhension limitée du sabbat et de ses prescriptions, dans lesquelles ses adversaires tentent de l'enfermer, lui et ses disciples. Car il est inévitable que la revendication totalitaire de l'Ancien, si elle refuse de s'ouvrir à la Nouveauté, veuille l'éliminer et la perdre.

Par conséquent, l'Eglise n'est pas, on le voit, le lieu privilégié où l'on vit de la présence non controversée de l'Epoux. Vivant d'un pardon qu'elle ne se donne pas à elle-même mais qu'elle reçoit, l'Eglise accueille à sa table tous les pécheurs, au nom d'une Présence miséricordieuse qui la dépasse. Il en est toujours, cependant, qui ne peuvent accepter le dépassement de leur propre justice et donc contestent cette Présence même.

Dans la mesure où l'autorité collective du Fils de l'homme (*Dn*⁷) est une figure de l'autorité ecclésiale de Jésus et où celui-ci s'identifie à l'Epoux, son enlèvement violent lors de la Passion préfigure aussi la persécution de l'Eglise par ceux qui ne croient pas en son Avènement. Le jeûne futur annoncé aux disciples s'accorde avec le scandale du refus du témoignage du Christ Jésus : alors, il faut jeûner, manifester dans son corps l'attente et l'espérance de la Venue de l'Epoux auprès de ceux qui la refusent. Mais ce jeûne est tout différent du jeûne ancien, car il s'appuie sur une espérance qui a déjà pris visage d'homme.

Sans doute les prophètes de l'Ancien Testament s'appuyaient-ils de même sur la fidélité passée de Dieu, pour relancer l'attente messianique ; mais nulle part une telle *exousia* divine n'est accordée à un fils d'homme, qui a autorité sur le péché et qui est seigneur du sabbat. Et finalement, Jésus n'est-il pas plus encore qu'un Messie dans la lignée davidique promise (12, 35-37)? Là aussi, il comble l'attente en la dépassant. Certes, cela n'est encore que suggéré dans le chapitre des controverses galiléennes ; mais à travers l'expérience du Christ ressuscité, l'évangéliste reconnaît clairement en Jésus une Autorité et une Présence que l'Ancien Testament n'attribuait qu'à Dieu seul, et non à ses envoyés. Dieu seul remet les péchés, Lui seul est le vrai Médecin ; Il est l'Epoux de son peuple Israël, le Seigneur du sabbat ; et la colère même de Jésus est toute chargée de la colère divine, manifestée par les prophètes, devant l'endurcissement des cœurs⁴⁰.

40. En particulier, voir L. CERFAUX, « *L'aveuglement d'esprit* » dans *l'évangile*

La nouveauté des temps (D) est celle de la nouvelle Création eschatologique ; celle-ci est manifestée par la Seigneurie que le Fils de l'homme exerce même sur le temps du sabbat (C'), qui devient le temps de la restauration de l'agir humain (A'). Et celle-ci suppose le pardon des péchés (A) et la fraternité universelle, car le péché est précisément le refus de l'action bienveillante et médicinale de Dieu (C), en Jésus le Fils de l'homme (B et B').

Conclusion : Jésus controversé

Il ne semble plus possible de soutenir aujourd'hui ce qu'on écrivait récemment encore : Marc ne sait pas vraiment composer, il se contente de « prendre les éléments de la catéchèse primitive tels qu'il les trouve ... sans songer à les mieux ordonner »⁴¹. Au contraire, Marc est un rédacteur, un « théologien » qui organise et construit son texte, dont la structure même est ainsi signifiante⁴². C'est dans cette perspective, précisément, que nous avons proposé les différentes lectures de ces récits de controverses, dont l'architecture littéraire apparaît particulièrement soignée.

Pour conclure, reprenons simplement notre question initiale : qu'est-ce qui est exactement contesté et controversé, dans la parole et dans l'action de Jésus ?

Ce qui fait difficulté aux hommes d'alors, ce qui nous fait difficulté également — inutile de nous leurrer sur ce point —, ce qui ne va pas de soi et n'est pas admis, ce ne sont pas tant les gestes de puissance de Jésus ; car quelques guérisons de plus, en Galilée ou ailleurs, ne peuvent être que bénéfiques. Ce qui est contesté, bien plus radicalement, c'est la personne même de Jésus de Nazareth. Car enfin, qui est-il donc pour parler et agir de cette manière ? Et d'où lui vient cette autorité (11, 28) ?

Ce qui est controversé, ce que ses adversaires finalement refuseront, c'est que sa parole soit parole de Dieu, que son action soit action de Dieu. On conteste que le Royaume soit présent, en sa personne, que le Vin nouveau soit versé et qu'on en soit arrivé au temps de noces de l'Alliance définitive. On refuse que Quelqu'un

de Marc, dans *Muséon* 59 (1946) 267-279 = *Recueil L. Cerfaux*, Gembloux, Duculot, 1954, vol. II, pp. 3-15.

41. E. OSTY, *Les évangiles synoptiques*, Paris, Siloë, 1948, p. XXIII ; voir aussi R. BULTMANN, *Geschichte der synoptischen Tradition* (cité note 4), p. 375 : « Marc à vrai dire n'est pas encore devenu maître de son matériau au point d'être en mesure de pouvoir risquer une articulation (Gliederung) » et E. TROCMÉ, *La formation...* (cité note 15), p. 54.

42. Cf. R. LAFONTAINE et P. MOURLON BEERNAERT, *Essai sur la structure de Marc 8 27 - 9 13* dans *RSR* 57 (1969) 560-561.

viennne dire : Dieu est là ! Dieu n'est pas absent de ce que vous pensez : il n'est absent ni du péché, ni du sabbat ... Ainsi, c'est la présence eschatologique de Dieu parmi son peuple qui n'est pas admise. Car il ne nous suffit pas de dire que Jésus agit au nom de Dieu, ce que faisaient déjà les prophètes ; mais il nous faut reconnaître que Dieu lui-même agit en et par Jésus, qui se dit le Fils de l'homme et sur qui l'Esprit Saint s'est posé, alors que les cieux se déchiraient (1, 10). Voilà ce que les hommes ont tant de peine à admettre et que nous préférons contester avec force. Il est alors dans la logique des choses que la contestation devienne peur agressive de Jésus et volonté de l'éliminer.

En fin de compte, ce qui justifie l'action de Jésus comme son autorité, c'est simplement l'Amour fidèle de Dieu qui est l'Epoux, fondement, centre et terme de l'évangile tout entier. Le temps de la récréation a sonné, car le temps des Epousailles est là : temps de l'Alliance nouvelle et définitive, temps de la fécondité, du pardon et de la liberté ; bref, présence du Ressuscité dans la communauté de ses disciples.

Telle paraît bien être la perspective de base sur laquelle s'établit fermement la structure littéraire et théologique de tout ce passage de saint Marc.

Or la controverse et l'opposition portent sur une Parole, celle de Jésus, qui est identiquement la Parole de Marc l'évangéliste. Il faut y insister : Marc proclame et annonce la Parole même de Jésus, puisque c'est Jésus-Parole qu'il annonce. Et tout comme Jésus, dans la mesure où il est Jésus, l'Évangile qu'annonce le messager est souvent contesté, controversé, et finalement refusé. Il nous faut affirmer, en conclusion, que ces controverses sont *constitutives* de la manière même dont Jésus est inscrit dans l'histoire des hommes. Sa « venue » même en Galilée provoque inéluctablement ces conflits et ces oppositions. Tel est bien, effectivement, le témoignage de l'Évangile de Marc, puisqu'il s'ouvre par le récit détaillé de ces cinq débats sur la venue du Royaume de Dieu, c'est-à-dire la présence actuelle de Dieu parmi les hommes.